

Des voix: Bravo!

M. Macdonald (Rosedale): Le programme du gouvernement comprendra aussi la réduction de l'utilisation du papier, l'achat de papier recyclé et le recyclage du papier de rebut; la diffusion de nouvelles lignes directrices touchant les achats de produits par l'État afin de favoriser une utilisation plus efficace de l'énergie; une révision des services aux employés, y compris la réduction du stationnement disponible afin d'augmenter l'utilisation des services de transport en commun et la conception de services de cafétéria qui font une utilisation plus efficace de l'énergie.

Une voix: Maintenez l'eau de la piscine à 30 degrés.

M. Macdonald (Rosedale): Après un examen des détails du programme, je crois qu'il sera évident pour tous que le gouvernement a l'intention d'adopter de façon permanente un esprit de conservation dans le cadre de ses propres activités. Il y aura plusieurs changements fondamentaux qui ne peuvent pas être réalisés en un rien de temps, c'est pourquoi je demanderais au public de faire preuve de compréhension lorsqu'il verra que certaines de ces mesures sont prises de façon moins rapide ou incomplète.

● (2020)

Je sais déjà que nous aurons des difficultés à effectuer ces changements au sein de notre administration; nous entreprenons de changer les habitudes de toute notre vie et nous devons nous adapter, ce qui représente un défi personnel pour chacun de nous. J'invite toutefois le public à surveiller nos tentatives, à nous signaler des exemples réels de gaspillage quand nous ne respecterons pas nos engagements, à nous proposer de nouvelles méthodes de conservation et surtout à collaborer avec nous en économisant l'énergie à la maison et au travail.

La phase 2 porte sur la conservation. Étant donné que la conservation constitue un élément nouveau et à longue portée de notre politique énergétique, il est nécessaire que nous entreprenions les consultations nécessaires avec les gouvernements provinciaux, l'industrie et le monde du travail. Ces consultations sont d'autant plus importantes qu'une grande partie des compétences en matière de conservation appartient aux provinces et qu'une forte proportion des mesures concrètes de conservation doit être prise par le monde des affaires, l'industrie et les travailleurs.

Les fonctionnaires du Bureau de la conservation de l'énergie ont eu une série de réunions avec un grand nombre de leurs homologues provinciaux et avec des représentants de l'industrie. Deux grandes réunions de consultation sont prévues pour bientôt.

Le 18 février, les représentants des gouvernements provinciaux rencontreront les dirigeants de mon ministère à Ottawa afin de discuter de conservation. Nous leur ferons part des détails de nos projets et leurs demanderons de nous communiquer leurs réactions. Nous ferons de plus appel à leur collaboration et les inviterons à appuyer les mesures du gouvernement fédéral et à préparer leurs propres programmes de conservation. Nous insisterons particulièrement pour que les provinces prennent les deux mesures suivantes: réduire les limites de vitesse sur les routes et restructurer les tarifs des services d'électricité et de gaz qui encouragent actuellement une plus grande consommation.

M. Hnatyshyn: Bonne affaire pour les fabricants de caleçons!

M. Macdonald (Rosedale): Vers la fin d'avril, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le minis-

Conservation de l'énergie

tère de l'Industrie et du Commerce organiseront une grande conférence à laquelle seront invités les dirigeants de l'industrie et du commerce; nous y discuterons de la nécessité et des avantages de la conservation, nous y présenterons plusieurs programmes qui sont proposés par le gouvernement qui auront des répercussions sur l'industrie et nous inciterons chaque secteur industriel à nous indiquer clairement comment il tentera de réduire sa consommation d'énergie. Nous amorcerons également un programme de consultation avec les associations industrielles et commerciales et nous tâcherons d'obtenir leur collaboration.

[Français]

Monsieur l'Orateur, le gouvernement tient à ce que l'industrie, qui est le plus grand consommateur d'énergie du Canada, assume toute la part de responsabilité qui est la sienne dans la conservation de l'énergie. Nous pensons que l'industrie peut réaliser des économies énormes sans grands bouleversements, et qu'en fait les efforts consentis pour rendre plus efficace l'utilisation de l'énergie peuvent améliorer la situation financière de l'industrie dans le contexte actuel de hausse des coûts, dont les moindres ne sont certainement pas ceux de l'énergie.

Nous devons également nous réunir, dans un avenir assez rapproché, avec les représentants du monde du travail, afin de discuter de nos projets et des conséquences qu'ils auront pour les travailleurs; nous aborderons la question des moyens que peuvent prendre les travailleurs pour contribuer à la réussite du programme, et nous expliquerons aussi comment nous nous proposons de remédier aux dérangements que pourraient entraîner les mesures de conservation. Dans l'ensemble, nous croyons qu'un programme complet de conservation de l'énergie assurera finalement une augmentation nette des emplois; cependant, il y aura sans doute certains bouleversements qui nécessiteront des adaptations dans les industries qui consomment beaucoup d'énergie.

[Traduction]

La phase 3 du programme aura trait à l'information et à la publicité. Ce mois-ci, le Bureau de la conservation de l'énergie lancera une vaste campagne d'information et de publicité sur la conservation de l'énergie et ce programme durera au moins jusqu'à la fin de l'année. Il comporte trois objectifs: d'abord, renseigner les Canadiens sur la nécessité de conserver l'énergie; ensuite, leur fournir l'information nécessaire sur les moyens d'y parvenir et sur la façon dont cette conservation peut naturellement contribuer à compenser l'effet de la hausse des prix; enfin, modifier l'attitude du public en ce qui concerne l'utilisation de l'énergie et, en bref, lui inculquer le sens de la conservation.

Cette campagne, que les fonctionnaires de mon ministère préparent depuis un certain nombre de mois, a été approuvée par le Conseil des ministres et le Conseil du Trésor.

Bien qu'ils puissent évoluer selon les besoins et les occasions, les principaux points du programme sont les suivants: 6 à 8 pleines pages d'information sous forme publicitaire dans tous les quotidiens du Canada, traitant de sujets tels que la politique de conservation de l'énergie, les programmes gouvernementaux, l'isolation et la conservation de la chaleur, le transport et les automobiles, les calorifères, le recyclage et l'industrie; certaines annonces paraîtront également dans des hebdomadaires; publicité complémentaire à la radio et à la télévision; une brochure destinée aux élèves de l'enseignement secondaire, de la 7^e à la 11^e année, intitulée «The DeEnerger» dans sa version